

Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de la Haute-Garonne

Groupe de travail « Approche Inclusive »

Composition

Pilote : Pierre Suc-Mella

Membres du groupe de travail : 18 représentants d'usagers, d'institutions et des organismes professionnels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Philosophie et axes de travail

Le Groupe de Travail Approche Inclusive existe depuis 2021 avec l'ambition de mener une réflexion, puis des actions concrètes pour aller dans le sens d'une société plus inclusive. Il se réunit à minima une fois par mois pendant deux heures.

Ce groupe est très stable et solide en s'étant accordé sur un Manifeste commun « Pour une société inclusive » permettant de partager pleinement la même conception de l'inclusion. L'objectif opérationnel du groupe de travail est de développer une approche empirique concernant les limites empêchant la réalisation d'une société pleinement inclusive, en partant de situations types concrètes et locales. Cela se traduit par un plan d'action annuel.

Par ailleurs, le groupe s'est donnée une philosophie d'action présidant l'ensemble de ses échanges : d'une part, ne pas intervenir au nom de son institution ou de son association en se permettant un pas de côté sans aucunement renoncer à ses convictions, afin de se donner un pouvoir d'agir en commun dès le début d'une action ; et, d'autre part, lors des échanges et des travaux qu'il mène, veiller à ne pas prendre une position porteuse de jugement, tout en travaillant sur une logique d'évaluation rigoureuse (les degrés d'écart éventuels dans l'application des textes et la responsabilisation bienveillante de chacune et de chacun afin de trouver des solutions comprenant les besoins de part et d'autres des acteurs).

Dans le cadre de ses travaux, le groupe invite également, de manière régulière, des acteurs issus de plusieurs milieux et aux expertises relevant des champs thématiques correspondant aux axes de ses plans d'action. Cela permet d'échanger des points de vue sur les leviers possibles pour faire advenir une société véritablement inclusive.

Méthodologie et travaux menés

Afin de travailler sur la thématique de l'approche inclusive, depuis 2021 le groupe s'est doté d'une méthode de travail permettant de la définir, puis de la traiter à partir de son caractère transversal. Ainsi, depuis 2 ans, les grandes phases de travail se sont déclinées de la manière suivante :

- *Phase 1* : Echanges autour d'une définition commune de l'inclusion permettant de mettre en valeur les points de consensus et les points de désaccord.
- *Phase 2* : Mise en place d'un travail participatif pour identifier ce que serait, selon les membres du groupe de travail, une société réellement inclusive dans 10 ans. Cela a permis de dessiner l'horizon à atteindre et d'identifier une série d'actions permettant d'y parvenir.

- Phase 3 : Elaboration d'un état des lieux sur les points de blocage ou les éléments à mettre en place pour parvenir à une société plus inclusive.
- Phase 4 : Définition de l'approche inclusive dans un manifeste « Pour une société inclusive ».
- Phase 5 : Déclinaison d'un plan d'action qui permettrait d'arriver à une société inclusive.
- Phase 6 : bilan du plan d'action précédent année N-1, et élaboration du plan d'action pour l'année N.

Cela a ainsi donné lieu aux livrables suivants :

- Le manifeste « Pour une société inclusive » : Le manifeste traduit la philosophie de l'inclusion partagée par le groupe. Ce texte est complété par la déclinaison des orientations qui en découlent, puis, par le développement d'un plan d'action. Le manifeste a été adopté par le Conseil départemental et est publié en annexe du Schéma départemental en faveur de l'Autonomie de personnes âgées et des personnels en situation de handicap 2024-2028. Il a également été adopté par le Conseil départemental avec le vote à l'unanimité d' « Ambition Haute-Garonne Inclusive 2025-2028 ».
- Déclinaison du plan d'actions autour de 6 axes qui structurent les plans d'action annuels :
 - ✓ CHANGER LE REGARD DES AUTRES
Parvenir à ce que la très grande majorité de la population ne juge pas la différence mais parte du principe que chacune et chacun a sa singularité.
 - ✓ FAIRE DE L'ACCESSIBILITE UN PREALABLE
Arriver à ce que le questionnement sur l'accessibilité soit un réflexe premier et non une question juridique arrivant en bout de course des préoccupations.
L'objectif poursuivi est de faire advenir une société accessible, non seulement sur le plan physique mais aussi pour toutes les formes de handicap, y compris l'accès à la communication et les mobilités.
 - ✓ ORGANISER DES FORMES D'HABITAT QUI SOIENT ADAPTEES A LA DIVERSITE DE LA POPULATION
La question de l'établissement médico-social n'est pas le questionnement premier.
L'ambition est de permettre le développement de formes d'habitat adaptées au choix de vie des personnes sur la forme de leur habitat aussi bien sur l'adaptation de leur logement que sur les manières d'habiter ensemble.
L'objectif poursuivi est de développer le logement accessible et l'habitat inclusif.
Sans perdre de vue cet objectif, le groupe de travail a renvoyé dans un premier temps au groupe de travail Habitat Inclusif.
 - ✓ FACILITER L'ACCES AUX SOINS
La santé est primordiale pour toutes et tous. Pouvoir y accéder constitue un enjeu essentiel.
L'objectif poursuivi est de permettre à toutes et tous de n'avoir pas à renoncer à des soins, et de faire évoluer les mentalités dans le sens inclusif.
 - ✓ RENDRE L'ECOLE VERITABLEMENT INCLUSIVE
Le principe posé en préalable est que le point de départ pour chaque enfant est qu'il soit accueilli à l'école.
L'objectif poursuivi est d'arriver à une école qui s'adapte à la situation de chacune et de chacun des élèves.
 - ✓ DEVELOPPER LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET LA PARTICIPATION DE CHACUNE ET CHACUN DANS LA SOCIETE

L'emploi donne en général la reconnaissance sociale principale. Faciliter l'accès à l'emploi est ainsi essentiel. Mais la reconnaissance des personnes ne se limite pas à la capacité d'être productif ou non. A côté des questions d'adaptation en fonction de la productivité possible à un moment donné, il doit être visé la possibilité d'un rôle social valorisant dans et/ou en dehors des milieux de travail.

L'objectif poursuivi est d'une part de parvenir à des milieux de travail et des lieux collectifs réussissant à s'adapter finement à la diversité des capacités de chacune et de chacun.

D'autre part, il s'agit plus généralement d'organiser les adaptations nécessaires pour offrir les conditions d'une pleine participation à la société et les possibilités pour chacune et chacun de pouvoir jouer un rôle social valorisant.